



FORMULAIRE DE RESERVATION

SALLE – MATERIEL

Particulier ou entreprise

A nous retourner par mail (passeport@malestroit.bzh)
ou à déposer à l'accueil de la Mairie
au minimum 15 jours avant la date de mise à disposition

NOM : Prénom :

Société/Association :

Représentée par :

Adresse :
.....

Téléphone :

Email :

Date de l'événement :

Heures de l'évènement : De A

Type d'événement :

Estimation du nombre de personnes attendues :

▪ **Espace(s) souhaité(s) :**

- Salle des Fêtes
- Salle des Sources
- Salle Jehan
- Salle Nominoë (mariage)
- Autre :

CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES

▪ Salles municipales

- Si un état des lieux n'est pas requis dans le contrat de location, les clés seront à retirer à l'accueil durant les heures d'ouverture de la Mairie, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 16h15.
Dans le cas contraire, la remise se fera au local loué après l'établissement de l'état des lieux entrant.
- Les occupants s'engagent à assurer le nettoyage de la salle louée.
- La location des salles municipales ne deviendra effective que lors du retour du contrat signé, accompagné d'un chèque correspondant à 50% du montant de la location.
- En cas de non utilisation de la salle, sauf cas de force majeure, l'occupant s'engage à verser 50% du prix de la location.
- L'occupant s'engage à payer le solde de la location au plus tard le jour de la remise des clés.
- Tout le matériel extérieur à l'établissement, devra être déménagé de la salle dès le lendemain de l'utilisation, avant 12 heures, sous peine d'une astreinte de 15€ par jour de retard.
- La commune s'autorise à réquisitionner la salle en cas de force majeure.
- Le Maire pourra annuler la manifestation si les mesures élémentaires de sécurité ne sont pas respectées ou en cas de non-paiement au plus tard le jour de la remise des clés.
- Dans le cadre d'une manifestation organisée par la Mairie de Malestroit, celle-ci se réserve le droit de réquisitionner une salle déjà retenue et s'engage à mettre dans la mesure de ses disponibilités une autre salle municipale à la disposition de l'association concernée.
- Je m'engage à faire respecter le matériel mis à ma disposition et à signaler à la Mairie les anomalies constatées avant ou après utilisation.
- J'accepte de porter l'entière responsabilité de toute anomalie constatée par le responsable communal après utilisation.
- La Mairie décline toute responsabilité concernant les accidents pouvant être imputés à l'utilisation du matériel à d'autres fins que ce pour quoi il est prévu.
- J'accepte de restituer en parfait état de propreté et de fonctionnement les équipements.

Fait à le

Signature du demandeur

Cadre réservée à l'administration	
<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE : SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION SANITAIRE	Visa
<input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE	